



BULLETIN MUNICIPAL N° 2

Janvier 2015

Rédaction : Comité de réalisation du bulletin municipal

Photos : Alphonse ATZENHOFFER, Michèle WACKER

C'est en partageant les idées que l'on progresse...

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin.

Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services, leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Bonne Année 2015



Bulletin municipal n° 01-2015

Edition du 07/01/2015



Dans ce numéro :

Le mot du maire	3
Illuminations de Noël	4
Meinsch kremerse unseri fiert Blum des Johr ?	6
Côté travaux	10
Fête Dieu	12
Crèche	13
Repas des aînés	14
Etat civil	15
Informations utiles	16
Rester chez soi en sécurité	18
Horaires	19
Dates à retenir	19



Horaires

Trésor Public à Woerth :

Horaire d'ouverture de 8h30 à 12 h et de 13h 30 à 16h
Fermé le mercredi et vendredi après-midi à partir du 1^{er} avril
fermé le lundi, mercredi et vendredi après-midi

Maire de Dieffenbach-lès-Woerth :

A partir du 1^{er} avril :

Ouverture au public : - lundi 15h/19h
- mardi 15h/17h
- jeudi 15h/17h
(présente jusque vers 18/19h)

Dates à retenir

- 23/01/2015 : Cérémonie des vœux et remise des diplômes du fleurissement 2014.
- 21/06/2015 : Fêtes des pompiers avec animation musicale.

Rester chez soi en toute sécurité et de façon confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !

Vous-même, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans le logement ? Le Département vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Grâce à la mission « **Accompagnement de personnes en perte d'autonomie** » du Service Civique, le Conseil Général propose une visite à domicile, gratuite, de quatre personnes, **Ambre, Justine, Marie et Benjamin**, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

Cette équipe pourra vous aider à constituer si nécessaire un dossier de demande subvention pour adapter votre logement à la perte d'autonomie et ainsi vous permettre de garder votre indépendance.

En effet, ils pourront vous renseigner et éventuellement engager la démarche pour obtenir les aides financières pour les travaux nécessaires (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc...)

De plus, la réadaptation de votre logement est possible, facile et très largement subventionnée.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux par téléphone ou également les rencontrer lors de réunions publiques. Disponibles, mobiles et à l'écoute de vos besoins, ils seront là pour vous apporter un meilleur confort dans vos logements.

Contacts :

Conseil Général du Bas-Rhin

Direction de l'Habitat et de l'Aménagement Durable - logement@cg67.fr

- ZIEGLER Marie & ELUSUE Justine 03.88.76.63.35 justine.elusue@cg67.fr

marie.ziegler@cg67.fr

- SCHMITT Ambre & HUBERT Benjamin 03.88.76.66.98 ambre.schmitt@cg67.fr

benjamin.hubert@cg67.fr

Le mot du maire



2014 était une année riche en événements. Les cigognes qui n'étaient que de passage au printemps nous ont fait un petit coucou, sans s'attarder... espérons que ce repérage aura suffi pour leur donner envie de s'installer d'ici quelques mois.

Votre engagement dans le fleurissement a donné un résultat jamais égalé (voir article dans ce bulletin).

D'autres événements qui nous ont touchés : les nouveaux rythmes scolaires, fusion des régions et des Cantons, etc...ne font pas toujours l'unanimité. Mais bon, nous n'avons pas d'autre choix que d'assumer ces nouvelles directives venant de l'État...*(mer mache met)* ...

Mais c'est notre village qui compte et là je voudrais vous exprimer ma très profonde reconnaissance. La solidarité de vous tous est exemplaire, tant au niveau des concitoyens qu'au niveau des associations. Notons le travail des pompiers, des membres de la chorale et du Conseil de Fabrique, sans oublier les animations au terrain de sport qui font le régal des écoliers. Mais je pense aussi à celles qui nettoient et fleurissent l'église, la grotte et les lieux publics, à la gardienne de l'église, aux servants de messe et à la sacristaine. Enfin, vous tous qui grâce à vos efforts avez fait de Dieffenbach-lès-Woerth un lieu qui est connu et reconnu aux alentours, pour sa beauté et cette belle solidarité qui vous anime.

Sachons garder cet élan et la récompense pourra être suprême...c'est le vœu que je formule pour la commune pour 2015.

Quant à vous chers concitoyens, avec un grand merci permettez-moi de vous présenter au nom du conseil municipal, nos vœux les plus chaleureux, de bonheur, de paix, de prospérité et de bonne santé surtout pour cette nouvelle année.

Votre maire, Alphonse Atzenhoffer.



Illuminations de Noël

Comme chaque année, Dieffenbach-lès-Woerth est particulièrement bien illuminé pour les fêtes de Noël.

Vous avez pu constater les nouvelles lumières sur la D28. En effet, de nouvelles guirlandes à économie d'énergie ont été mises en place. L'éclairage Led représente une véritable révolution en matière d'illuminations festives. Alors qu'une ampoule classique présente une durée de vie de quinze mille heures, le Led en a trois fois plus.

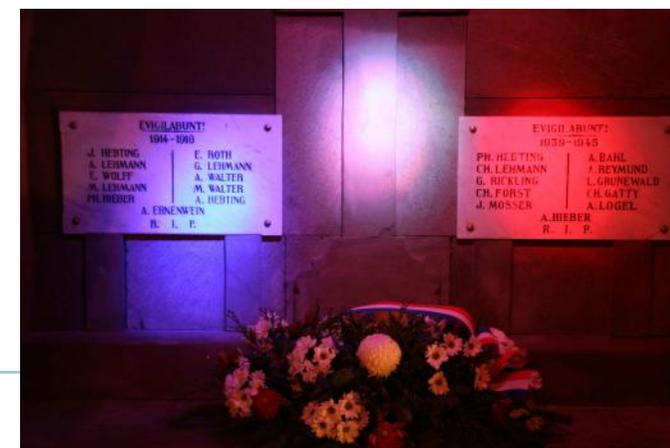
La durée quotidienne de leur éclairage est calquée sur celle de l'éclairage public

L'installation de toutes ces décorations représentent une quantité d'heures de travail non négligeables pour les ouvriers communaux.

Des décorations ont été mises en place un peu partout, à l'entrée du village, dans le village, à la mairie... Conjointement aux illuminations des rues, les habitants de la commune apportent également leur contribution en décorant leur maison.

A l'approche de Noël la traversée de Dieffenbach-lès-Woerth est un enchantement.

Quelques photos pour s'en convaincre.





Informations utiles

Tarifs communaux des photocopies

Copies	<50	>50	Associations
Noir & blanc			
En A4 (verso/R.V.)	0,10/0,13	0,06/0,10	0,03/0,05
En A3 (verso/R.V.)	0,20/0,26	0,16/0,20	0,05/0,07
Couleur			
En A4 (verso/R.V.)	0,20/0,26	0,16/0,20	0,06/0,10
En A3 (verso/R.V.)	0,40/0,52	0,32/0,40	0,10/0,14

Tarifs de la location de la salle communale

Par demi-journée maximum entre 8h et 20h :	50 €(sans prise de repas)
Par journée entière (maximum 60 personnes)	100 €(avec prise de repas)
Utilisation du vidéoprojecteur	15 €

Tarif concession Columbarium

Concession d'une case	2000 €pour 30ans
-----------------------	------------------





Meinsch kremerse unseri fiert Blum des Jorg ?

Plus on monte dans la hiérarchie des villages fleuris, plus il est difficile de décrocher une fleur supplémentaire. Les critères sont plus complets qu'à l'accoutumée puisque le village est noté sur son patrimoine, son environnement, sa propreté et son fleurissement.

Et pourtant c'est bien parti pour nous comme vous pourrez le lire dans le courrier que nous a adressé Marie Reine Fischer, présidente du jury régional. Grâce aux efforts de chacun, le jury a eu, une fois de plus, un coup de cœur pour notre village.

Rappelons, que la 4e fleur est attribuée par un jury national, sur proposition du jury régional.

La région nous invite à réitérer nos efforts pour cette année. Une quatrième fleur, le nec plus ultra, serait une véritable récompense pour nous tous qui en plus avons le plaisir et la fierté d'évoluer dans un environnement agréable.



Etat civil

Naissances :

17/02/2014 DAENTZER Eléna

16/05/2014 WANTZ Louise

12/09/2014 BEN AZZOUZ Edem et Sami

28/09/2014 LOGEL Hugo (enfant mort-né)

Décès :

11/04/2014 BILBAULT Jean-Pierre

17/04/2014 WOLFF René

20/08/2014 ALBECKER Joseph

29/09/2014 TIRLOIS RICHERT Marlise

06/06/2014 SCHWARTZMANN Madeleine

12/10/2014 LERCHER Madeleine



Le repas des aînés

Dimanche 7 décembre était jour de fête pour nos aînés qui ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Ils se sont retrouvés à la salle de la mairie autour de belles tables décorées par des bénévoles et des élus pour le traditionnel repas de fin d'année. Étaient également conviés M. le curé le Père Bosco et le personnel de la commune.

Le Baeckeofe a été servi par les élus municipaux dans la bonne humeur et la convivialité.

Loïc Schneider, un jeune accordéoniste du village est venu les divertir en interprétant des airs de Noël et d'autres chants d'antan rappelant ainsi aux aînés la belle époque de leur jeunesse.

Des chocolats, offerts par M. Wasson, ont été distribués à tous. Le sénateur Guy Dominique Kennel et le député Frédéric Reiss ont également fait un passage pour présenter leurs vœux.

Une après-midi réussie qui a fait briller les yeux des "anciens" et leur laissera un souvenir magique en cette période de Noël.





Mairie de Dieffenbach-lès-Woerth
Monsieur Alphonse AZTENHOFFER
Maire
25, rue Principale
67360 Dieffenbach-lès-Woerth

REÇU LE
04 AOÛT 2014

Colmar, le 29 juillet 2014

Nos réf. : MRF / JDA (03.89.20.76.43)

Concerne : Concours Régional des Villes et Villages Fleuris

Monsieur le Maire,

A l'issue du Concours Régional des Villes et Villages Fleuris, les membres du jury ont estimé que les aménagements floraux et paysagers dans votre commune répondaient aux critères de sélection pour l'obtention d'une 4^{ème} fleur par leur qualité et leur diversification. Les efforts réalisés pour le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie ont été particulièrement appréciés.

A ce titre, j'ai le plaisir de vous confirmer que nous soumettrons votre candidature au Conseil National du Fleurissement.

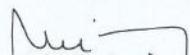
Je tiens à vous adresser, ainsi qu'à votre équipe, toutes mes félicitations et celle de l'ensemble du Jury.

D'ores et déjà, je vous invite à participer à la soirée de remise des prix qui se déroulera l'année prochaine et dont la date vous sera communiquée ultérieurement.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir à cette occasion,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Notre coup de cœur !
Bien cordialement,


Marie Reine Fischer
Présidente du Jury Régional

Agence d'Attractivité d'Alsace
Adresse Commerciale
20 A rue Berthe Molly | 68000 Colmar | Tél. +333 89 24 73 50
Siège social
Château Kiener | 24 rue de verdun | 68000 Colmar

alsace.com

Crèche



Cette année encore la crèche et les décors de Noël de l'Eglise ont été très réussis. L'attachement à cette grande fête de fin d'année est resté intact dans notre petit village. Si on avait participé à un concours il est certain que ce décor aurait remporté un prix. Là encore le Conseil de Fabrique, entouré de ses fidèles bénévoles, a manifestement fait un excellent travail pour aboutir à une telle réalisation qui réchauffe le cœur des petits et des grands.





La fête Dieu



Nous avons l'honneur d'accueillir et d'organiser en ce 26 juin 2014 la fête Dieu de la communauté de Paroisses du Fleckenstein dans notre village.

A cette occasion, une équipe de bénévoles formidables

a beaucoup travaillé pour la réussite de la cérémonie à l'Eglise et de la procession dans le village.

Et puis finalement, le partage d'un repas pris en commun en la salle de la mairie a encore montré le niveau de solidarité et d'engagement de tous dans notre petite communauté.

Quel bel exemple de fraternité !

Encore merci à tous !

Patrick Wacker (Président du Conseil de Fabrique)





Côté travaux...

En 2014...

Le city ainsi que l'aire de jeux pour les plus petits sont utilisables.

La rénovation intérieure de l'appartement (peinture et tapisserie) de l'école est finie.

La reconstruction du presbytère est également achevée.

S'y ajoutent la restauration récente de l'abri du bus et celle du monuments aux morts avec ses nouvelles illuminations.

La rénovation du lavoir ainsi que sa mise en sécurité pour éviter que les tout petits y accèdent a été démarrée, en même temps une mare pédagogique en partenariat avec l'école a été également créée sur le site.

Et pour 2015 ?

Grand et long projet que sera la rénovation de l'église, intérieure, extérieure, toiture, chaufferie, mise aux normes, mise en conformité électrique, cette rénovation se fera sur plusieurs années. L'urgence définira les travaux à faire en priorité.

Finalisation de la rénovation du réseau d'eau potable qui se soldera par un nouveau revêtement des routes concernées.

